



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 10738

Numéro SIREN : 793 339 086

Nom ou dénomination : 3V SAS

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2015 sous le numéro de dépôt 70851



1507092101

|                   |                                   |
|-------------------|-----------------------------------|
| DATE DEPOT :      | 2015-07-28                        |
| NUMERO DE DEPOT : | 2015R070851                       |
| N° GESTION :      | 2013B10738                        |
| N° SIREN :        | 793339086                         |
| DENOMINATION :    | 3V SAS                            |
| ADRESSE :         | 52 rue de la Victoire 75009 Paris |
| DATE D'ACTE :     | 2015/07/03                        |
| TYPE D'ACTE :     | DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE      |
| NATURE D'ACTE :   | CHANGEMENT DE PRESIDENT           |

**3V SAS**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 3,000 euros**  
**Siège social : 52, rue de la Victoire 75009 Paris**  
**R.C.S. Paris 793 339 086**  
**(La « Société »)**

136.10738

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**EN DATE DU 3 JUILLET 2015**

DB

CZ

L'an deux mille quinze, le trois juillet,

La société 3V SIGMA SPA, société de droit italien, dont le siège est situé Via Fatebenefratelli 20, 20121 Milan (Italie), enregistrée sous le numéro 1903097 auprès du registre du commerce de Milan, représentée par Monsieur Francesco MAESTRI en qualité de Président du Conseil d'administration, dûment habilité aux fins des présentes,

Propriétaire de la totalité des 2.000 actions composant le capital de la société 3V SAS société par actions simplifiée à associé unique au capital de 3.000 euros, dont le siège social est situé 52, rue de la Victoire 75009 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 793 339 086 (la « Société »),

En qualité d'associé unique de la Société (l' « Associé Unique »), Greffe du tribunal de commerce de Paris  
Acte déposé le :

**Après avoir pris connaissance des documents suivants :**

- le rapport du Président ;
- les statuts de la Société ;

28 JUIL. 2015

Sous le N° :

7085A

**A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :**

- Constatation de la démission de M. Marco Petri de ses fonctions de Président de la Société ;
- Nomination d'un nouveau Président ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Commissaire aux comptes titulaire de la Société a été dûment informé des présentes décisions.

**PREMIERE DECISION**

***Démission de Marco Petri de ses fonctions de Président de la Société***

L'Associé Unique, ayant pris connaissance de la démission de Monsieur Marco Petri de ses fonctions de Président de la Société à compter de ce jour, prend acte de cette démission.

L'Associé Unique le remercie pour le travail réalisé dans le cadre de ses fonctions et lui donne quitus de sa gestion.

En conséquence, il est constaté et accepté que Monsieur Marco Petri ne sera plus, à compter de ce jour, Président de la Société.

## DEUXIEME DECISION

### *Nomination de Lorenzo, Luciano, Alexandro D'Avolio en qualité de Président de la Société*

L'Associé Unique, ayant pris connaissance du rapport du Président, décide de nommer Monsieur Lorenzo, Luciano, Alexandro D'Avolio, né le 12/05/1975, à Maubeuge, France, de nationalité française, domicilié 44, rue Deham 59330 Hautmont, en qualité de nouveau Président de la Société à compter de ce jour et ce, pour une durée indéterminée.

Monsieur Lorenzo, Luciano, Alexandro D'Avolio ne recevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Président. Toutefois, il pourra demander le remboursement des frais engagés dans le cadre de ce mandat sur présentation de justificatifs.

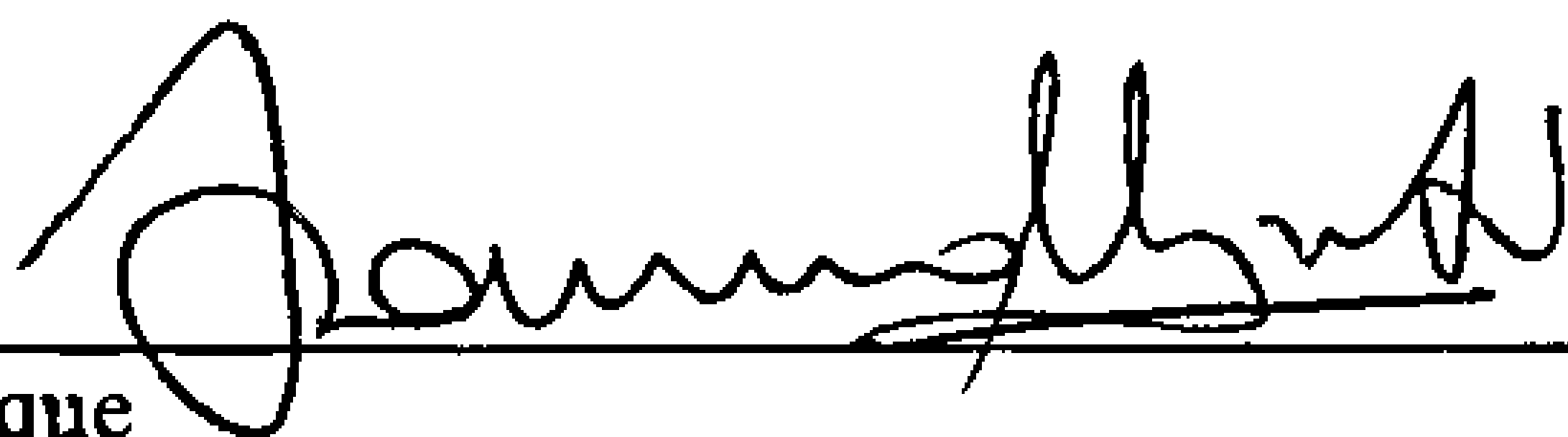
Monsieur Lorenzo, Luciano, Alexandro D'Avolio a accepté ces fonctions et a déclaré qu'il ne faisait l'objet d'aucune incapacité ou interdiction l'empêchant d'être Président de la Société.

## TROISIEME DECISION

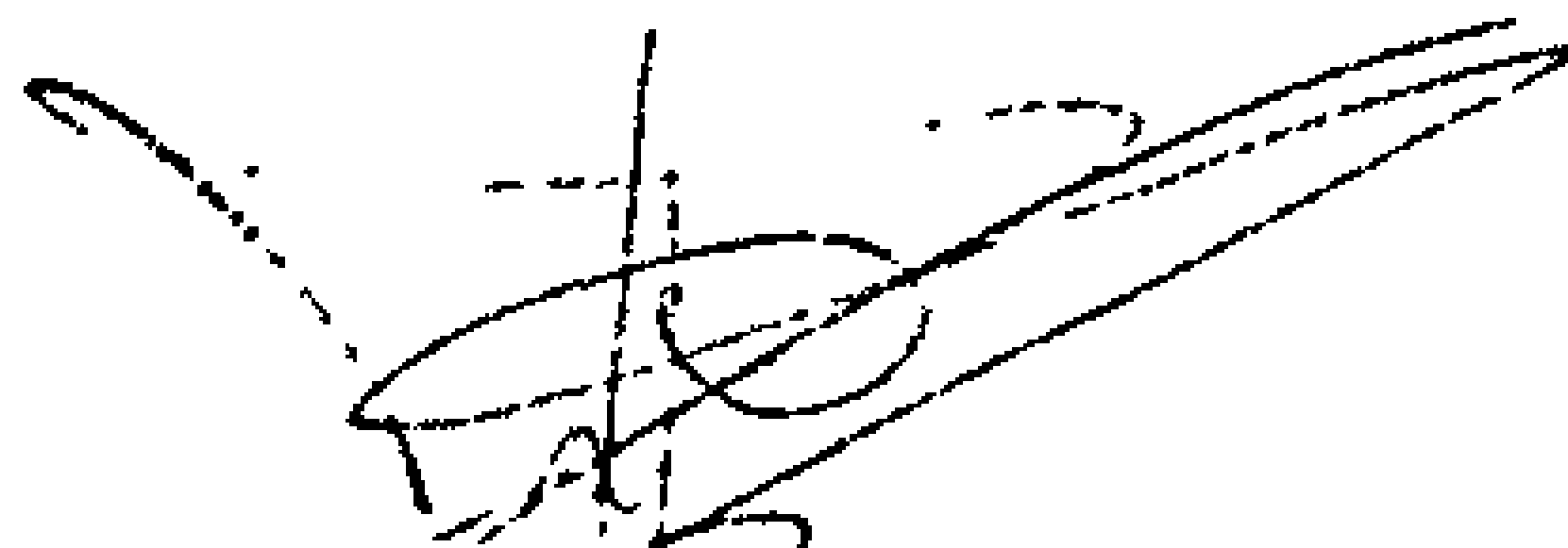
### *Pouvoirs en vue des formalités*

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent acte à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales afférentes aux décisions adoptées dans les présentes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique, et sera consigné dans le registre des décisions de la Société.



Associé unique  
La société 3V SIGMA SPA,  
Représenté par Monsieur Francesco MAESTRI



Lorenzo, Luciano, Alexandro D'Avolio  
Bon pour acceptation des fonctions de Président

*Bon pour acceptation*